



# Préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale

OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE aux agents des collectivités et établissements publics

## Calendrier prévisionnel 2021/2022

Mise à jour du 24 septembre 2020 :

- Cadre de santé paramédical, concours : modification date du recensement (Pg 44)

Document valable  
du 1<sup>er</sup> septembre 2020  
au 15 octobre 2020

**Délégation du Centre-Val de Loire**

2, rue Pierre-Gilles de Gennes - CS 30033 - 45015 ORLEANS cedex 01

☎. 02 38 78 94 94 - [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)



# SOMMAIRE

LE CNFPT MET EN ŒUVRE UNE OFFRE NATIONALE HARMONISÉE .....	3
SCHÉMA D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE HARMONISÉE .....	4
DISPOSITIF D'ORIENTATION.....	5
FORMATIONS TREMPLINS C, B, A : MISES A NIVEAU .....	6
CONDITIONS GÉNÉRALES D'ORGANISATION.....	8
CONDITIONS D'ACCES .....	9
PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION.....	10
PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE PRÉPARATION.....	11
LISTE DES GRADES OUVERTS AU RECENSEMENT .....	12
<b>DISPOSITIFS PAR FILIÈRE .....</b>	<b>15</b>
FILIÈRE ADMINISTRATIVE.....	15
FILIÈRE ANIMATION .....	22
FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE.....	27
FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE .....	34
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE .....	38
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE.....	42
FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS .....	52
FILIÈRE SPORTIVE .....	60
FILIÈRE TECHNIQUE .....	65



# LE CNFPT MET EN ŒUVRE UNE OFFRE NATIONALE HARMONISÉE

Préparer un concours ou un examen professionnel relève d'un projet construit et partagé entre l'agent et sa collectivité. Il s'agit pour l'agent de s'engager dans une démarche mûrie et réfléchie et pour la collectivité de lui permettre de se former dans une perspective d'évolution professionnelle et de carrière.

Le CNFPT souhaite garantir à tout agent s'engageant dans une démarche de **préparation à un concours ou examen professionnel** une **offre de service public harmonisée**, instituant une équité de traitement des agents ainsi qu'un cadre de référence pour les délégations sur l'ensemble du territoire.

## L'offre de service vise à :

- assurer à tout agent, la possibilité d'intégrer un **dispositif d'orientation** et de **formation** préalable aux concours et aux examens professionnels :
  - mise à disposition de tests d'auto-évaluation en ligne et de modèles de tests <http://www.cnfpt.fr/se-former/acceder-a-vos-espaces-numeriques/tests-dauto-evaluation-aux-concours-examens/national>
  - tests d'orientation permettant de proposer un parcours adapté : une entrée en préparation ou une mise à niveau dite « formation tremplin »
- proposer **une offre de formation harmonisée** : en terme de modalités pédagogiques, de contenus, d'organisation par types d'épreuves, de mise à disposition **de ressources en ligne**.

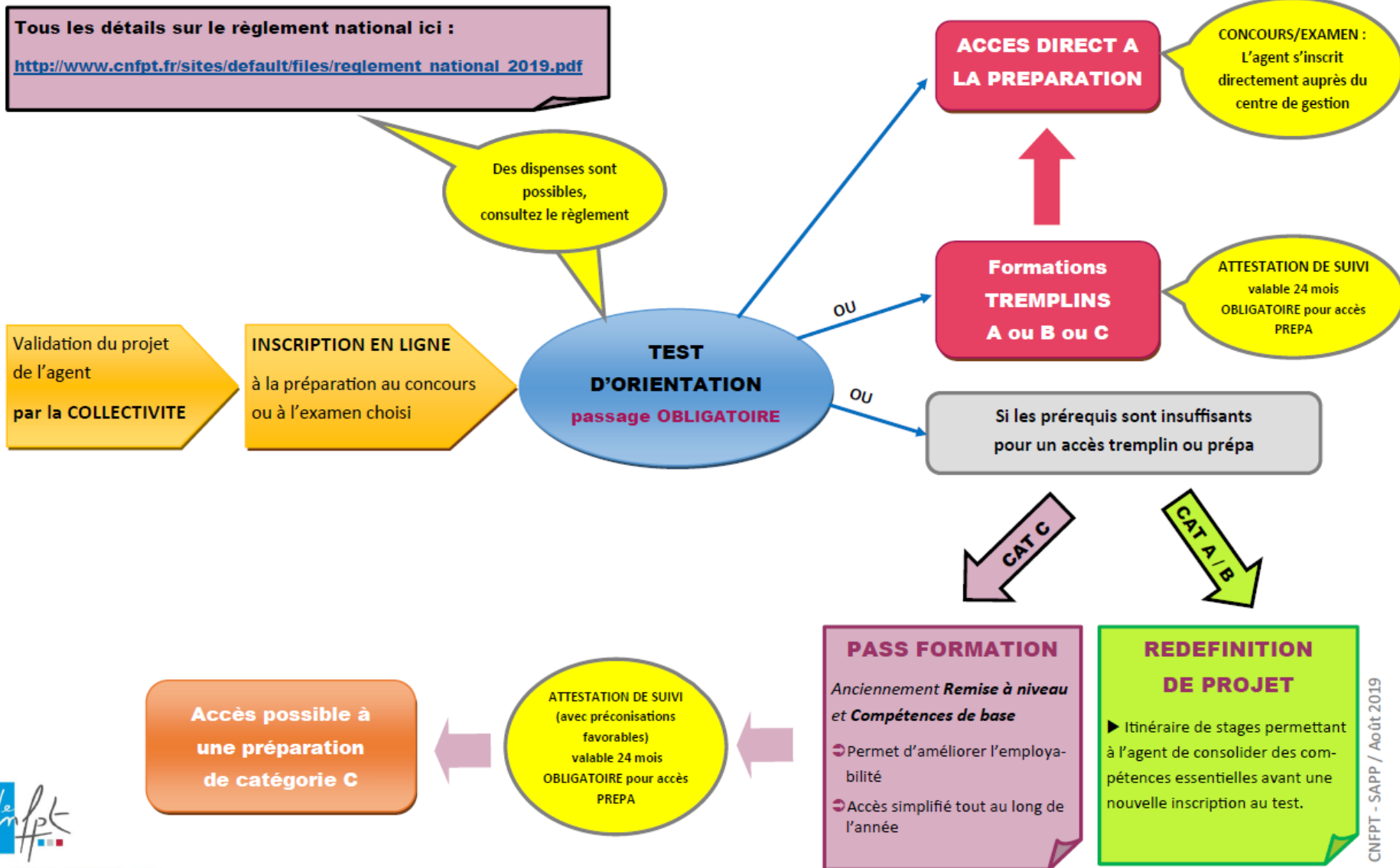
Cette offre s'inscrit dans une démarche globale d'orientation et de formation visant à accompagner tout agent ayant un projet de concours ou d'examen professionnel.

La mise en œuvre de ces modalités pédagogiques entraîne **une anticipation du recensement et un étalement du calendrier**. *C'est pourquoi deux dates butoirs seront arrêtées tous les ans.*

→ **Pour 2020 : du 2 janvier au 15 février et du 1er septembre au 15 octobre** (pour chacune de ces périodes, les concours et examens concernés par le recensement sont précisés en fonction des calendriers d'organisation des concours et examens et des délais nécessaires à la mise en œuvre des formations tremplins).



# SCHÉMA D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE HARMONISÉE



CNFPT - SAPP / Août 2019

# DISPOSITIF D'ORIENTATION

**Le dispositif d'orientation** proposé donne accès à différentes ressources permettant à l'agent et à la collectivité de s'assurer de la validité et de la faisabilité du projet envisagé.

## DES TESTS D'AUTO-ÉVALUATION en ligne

**Des tests** sont accessibles en ligne sur le site du CNFPT, réalisables en autonomie et librement, autant de fois que souhaité.

Ils sont destinés à toute personne désirant évaluer ses connaissances, au regard des épreuves d'un concours ou d'un examen professionnel identifié, et sa motivation à s'engager vers une préparation.

Ces tests permettent d'estimer son niveau en français, mathématiques, culture territoriale, hygiène et sécurité...

Précision : les résultats des tests ne seront qu'indicatifs et ne seront pas demandés lors de la préinscription à la formation.

Lien vers les tests d'auto-évaluation :

<http://www.cnfpt.fr/se-former/accéder-a-vos-espaces-numériques/tests-d'auto-évaluation-aux-concours-examens/national>

## DES TESTS D'ORIENTATION en ligne sur la plate-forme FORMADIST

**Des tests d'orientation obligatoires** seront organisés lors de toute demande de préparation à un concours ou examen.

Ils ont pour objectif de vérifier les acquis et les compétences indispensables pour engager une formation dans de bonnes conditions.

Ils vérifient les capacités d'expression écrite et de compréhension (pour les catégories C), d'analyse, de synthèse et d'argumentation (pour les catégories A et B) et de mathématiques et physique, pour certains concours.

En fonction du résultat obtenu au test, il sera proposé à l'agent et à sa collectivité :

**soit une entrée directe** en préparation,

**soit une orientation vers une formation tremplin** préalable à son entrée en formation,

**soit**, si le projet n'est pas réalisable dans l'immédiat, une **orientation vers un itinéraire de formations** davantage adapté à son niveau et qui fera l'objet d'une validation par la collectivité employeur,

**soit** une orientation vers le **PASS FORMATION**.

Lien vers les modèles de tests d'orientation :

<http://www.cnfpt.fr/se-former/savoir-formation/preparation-aux-concours-examens-professionnels/test-dorientation/centre-val-loire>



# FORMATIONS TREMPLINS C, B, A : MISES A NIVEAU

LES FORMATIONS TREMPLINS concernent :

Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin.

OBJECTIFS :

Les formations tremplins visent à renforcer les capacités en expression écrite, analyse, synthèse, argumentation et mathématiques, selon le type de concours ou d'examen à préparer et selon la catégorie (C, B ou A).

Elles s'inscrivent **dans un enchaînement « test d'orientation - formation tremplin - préparation concours ou examen ».**

**Les formations tremplins ne sont pas des pré-préparations.**

Elles peuvent mixer des publics issus de différentes filières de la fonction publique territoriale.

PARTICULARITES FINANCIERES :

Il s'agit de prestations de formation soumises à condition financière conformément à la délibération n° 2014 /015 du Conseil d'administration du CNFPT en date du 19 février 2014.

**Tremplin C - 20 premiers jours de formation sur cotisation,** au-delà, 50€ par jour et par stagiaire.

**Tremplins A, A principal et B - 10 premiers jours de formation sur cotisation,** au-delà, 50€ par jour et par stagiaire.

Les plafonds de 10 et 20 jours fixés par la délibération pour une prise en charge sur cotisation s'entendent par période de deux ans de date à date pour un même agent.

Cette disposition vise à éviter qu'un agent suive la même formation tremplin deux années de suite sur cotisation.

La participation aux frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sera également assurée par le CNFPT.



## FORMATIONS TREMPLINS C - B - A

Modules proposés Modalités de prise en charge	Publics concernés - Objectifs	Modalités d'accès
<p>Formation tremplin C <b>Maîtrise de la langue écrite et orale - résolution de problèmes courants</b></p> <p>Durée : de 5 à 12 jours en fonction du résultat des tests - modules de 5 et 7 jours, sur cotisation</p> <p><b>Au-delà de 20 jours</b>, participation financière → 50 € par jour et par stagiaire</p>	<p><u>Publics</u> Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin</p> <p><u>Objectifs</u> Maîtriser les fondamentaux de langue écrite et orale, la résolution de problèmes de nature mathématiques, le raisonnement logique : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie C</p>	<p><b>Tests d'orientation obligatoires - cat. C</b></p>
<p>Formation tremplin B Perfectionnement en communication écrite</p> <p>Durée : 6 jours sur cotisation</p> <p><b>Au-delà de 10 jours</b>, participation financière → 50 € par jour et par stagiaire</p>	<p><u>Publics</u> Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin</p> <p><u>Objectifs</u> Renforcer ses capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie B</p>	<p><b>Tests d'orientation obligatoires - cat. B</b></p>
<p>Formation tremplin A <b>Maîtrise de la communication écrite</b></p> <p>Durée : 4 à 6 jours sur cotisation</p> <p><b>Au-delà de 10 jours</b>, participation financière → 50 € par jour et par stagiaire</p>	<p><u>Publics</u> Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin</p> <p><u>Objectifs</u> Renforcer ses capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie A</p>	<p><b>Tests d'orientation obligatoires - cat. A</b></p>

Les plafonds de 10 et 20 jours fixés dans la délibération pour une prise en charge sur cotisation, s'entendent par période de deux ans de date à date pour un même agent.

**L'évaluation de la formation se fera tout au long du parcours et donnera lieu - sous réserve d'assiduité et de travail personnel - à la délivrance d'une attestation de validation des acquis de formation valable deux ans. La validation de la formation tremplin permettra d'accéder à une préparation de même niveau dans les deux ans qui suivent, sans repasser le test d'orientation.**

# LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

## CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION

### MODALITES PEDAGOGIQUES D'ORGANISATION

Les dispositifs de préparation proposés comportent :

- des modules de méthodologie et d'entraînement aux épreuves écrites et orales, en présentiel et/ou à distance
- des modules d'apprentissage en autonomie, en présentiel et à distance
- des modules d'apports des connaissances, si l'épreuve préparée le justifie, en présentiel et/ou à distance.

Ces dispositifs normés peuvent être aménagés, tant sur la durée, les dates, le lieu d'organisation que sur le contenu, en fonction :

- des orientations fixées par le Conseil d'administration du CNFPT ;
- des modifications réglementaires dont la nature est susceptible de modifier les épreuves et les programmes des concours ou examens professionnels ;
- des concours et examens organisés par les Centres de gestion et le CNFPT.

L'aire d'organisation est définie à partir des effectifs potentiels, de l'origine géographique des candidats ainsi que de la nature des épreuves. Ces dispositifs sont mis en œuvre au plan départemental, régional, inter-délégations ou national.

Les modalités de formation varient en fonction du concours ou de l'examen préparé : présentiel, présentiel et à distance, à distance uniquement, outils d'auto-formation, ressources mises en ligne ...

Le CNFPT, engagé dans une diversification de ses modalités d'apprentissage et pédagogiques, poursuit l'évolution de son offre de formation des préparations concours et examens professionnels.



Cette évolution se traduit par une mise en œuvre de préparations dites « mixtes » alliant des temps de formation en présentiel, à distance et d'auto-formation.

Les formations principalement concernées sont les préparations au concours et examens de catégories A et B, les préparations pour lesquelles les effectifs sont restreints, et les préparations de la filière sapeur-pompier.

### PUBLICS CONCERNES

Les préparations aux concours et aux examens professionnels organisés par le CNFPT sont ouvertes à tous les agents exerçant dans une collectivité territoriale ou un établissement public :

- titulaires - stagiaires - contractuels de droit public,
- contractuels de droit privé,
- contrat CUI (contrat de droit public) dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC)

Ainsi qu'aux agents de la fonction publique d'Etat et hospitalière.

### PARTICULARITES FINANCIERES

Pour les **agents de droit privé** et pour les personnes issues des autres fonctions publiques, la formation sera facturée **80€ par agent et par jour de formation**.

Le tarif a été fixé par décision du Conseil d'administration du CNFPT. **Dans tous les cas, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration** ne sont pas pris en charge par le CNFPT, conformément à une délibération de son conseil d'administration.



# CONDITIONS D'ACCES

## AUX PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Les demandes de participation aux préparations aux concours et examens professionnels seront reçues **entre le 2 janvier et le 15 février 2020** pour le premier recensement et **entre le 2 septembre et le 15 octobre 2020** pour le deuxième recensement **sur la plateforme des inscriptions en ligne (IEL)**, en fonction des indications qui seront mentionnées pour chaque préparation proposée.

L'inscription sera définitive uniquement si l'agent :

- remplit les conditions spécifiques d'ancienneté ou de diplômes correspondant à l'examen professionnel ou au concours visé (interne, externe ou 3<sup>e</sup> concours),
- obtient l'accord de son employeur,
- est admis au test d'orientation préalable, lorsque le dispositif le prévoit ou après une formation tremplin validée C, B ou A.



**A NOTER** : le règlement des préparations aux concours et examens professionnels

Un règlement national des préparations aux concours et aux examens professionnels est établi. Vous pouvez le consulter : [règlement national](#).

### **Important :**

Un agent ne peut s'inscrire qu'à une seule et unique préparation à la fois. Un agent ne peut pas s'inscrire 2 années de suite à la même préparation.

En cas d'échec au concours ou à l'examen et à la demande expresse de la collectivité employeur, l'agent peut être autorisé à suivre de nouveau la formation - **sous réserve de l'accord de son employeur et dans le respect du règlement formation de sa collectivité.**

## AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

### **Concours externe :**

Ouvert aux candidats justifiant de diplômes ou de l'accomplissement de certaines études, déterminés pour chaque concours. Des dérogations aux conditions de diplôme sont prévues.

### **Concours interne :**

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ayant accompli une durée de services publics, fixée pour chaque concours.

### **Troisième concours :**

Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée déterminée, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable - y compris bénévole - d'une association, ou d'une ou plusieurs activités professionnelles - quelle qu'en soit la nature - effectuées sous contrat de droit privé (CDD, CDI, Parcours emploi compétences (PEC) ...).

### **Concours sur titre avec épreuves**

Concours pour lesquels un titre ou un diplôme est indispensable à une inscription et qui comportent une ou plusieurs épreuves.

### **Examen professionnel**

Ouvert aux fonctionnaires qui remplissent certaines conditions de grade et d'ancienneté. Il permet d'accéder à un grade ou à un cadre d'emplois immédiatement supérieur. Les conditions d'ancienneté sont spécifiques à chaque examen.

AVANT DE VOUS INSCRIRE, VERIFIEZ QUE VOUS REMPLISSEZ BIEN LES CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL OU AU CONCOURS QUE VOUS SOUHAITEZ PREPARER.

CONSULTEZ LES SITES : [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) ou [www.cdq37.fr](http://www.cdq37.fr) ou [www.ciq929394.fr](http://www.ciq929394.fr)

# PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION

## L'AGENT

Avant de vous préinscrire, **procédez à votre auto-évaluation en ligne** :

<http://www.cnfpt.fr/se-former/acceder-a-vos-espaces-numeriques/tests-dauto-evaluation-aux-concours-examens/national>

L'inscription à une préparation à un concours ou à un examen est un acte qui **engage le stagiaire, sa collectivité et le CNFPT**.

Les enseignements proposés ne suffisent pas en eux-mêmes à garantir la réussite au concours ou à l'examen s'ils ne s'accompagnent pas d'un **travail personnel régulier et assidu**.

*L'inscription en préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen professionnel.*

C'est pourquoi, l'agent entreprendra seul ou avec l'aide de sa collectivité la démarche en vue de s'inscrire au concours ou à l'examen visé, le moment venu, auprès du centre organisateur : CDG – CNFPT (A+) – Ministère de l'Intérieur (sapeurs-pompiers).

## LA COLLECTIVITÉ

**La collectivité est invitée à accompagner l'agent qui envisage de suivre une préparation en faisant le point avec lui :**

- sur les conditions requises d'accès au concours ou à l'examen,
- sur la cohérence de son projet professionnel,
- sur l'adéquation de son niveau avec les capacités attendues au concours,
- sur l'ensemble des contraintes de la préparation,
- sur les perspectives et les conditions d'une nomination dans la collectivité.

## LE CNFPT

- met en place les formations adaptées,
- centralise les demandes de pré-inscription,
- organise et convoque les agents aux tests d'orientation obligatoires, (lorsque le dispositif les prévoit) et aux préparations concernées,  
Lien vers les modèles de tests d'orientation :  
<http://www.cnfpt.fr/se-former/savoir-formation/preparation-aux-concours-examens-professionnels/test-dorientation/centre-val-loire>
- communique la proposition d'orientation à l'agent et à la collectivité employeur (accès direct en préparation – formation tremplin C, B ou A – redéfinition du projet de l'agent dans certains cas),
- établit et gère les calendriers, les convocations et le suivi des présences en formation.

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF -

Les préparations aux concours et aux examens professionnels peuvent être comptabilisées au titre du CPF.

Il est rappelé que les actions éligibles au CPF doivent être inscrites au plan de formation de la collectivité ou de l'établissement public employeur.

cf. Art. 22, loi du 13 juillet 1983, modifié – ordonnance 2017-53 du 19 janvier 2017



# PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE PRÉPARATION

2021/2022

Les concours et examens professionnels concernés  
Les préparations proposées

**Document valable  
du 1<sup>er</sup> septembre 2020  
au 15 octobre 2020**

## Important

Seule la parution au Journal Officiel de l'arrêté d'ouverture confirme l'organisation du concours ou de l'examen professionnel.

*Consultez régulièrement les sites des CDG, du CNFPT (concours A+) et du Ministère de l'Intérieur (concours sapeurs-pompiers)*

## **Rappel**

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la répartition des concours et examens professionnels a été modifiée conformément à la loi du 19 février 2007.**

- . Cette loi laisse au CNFPT l'organisation des concours d'Administrateur, de Conservateur des bibliothèques, de Conservateur du patrimoine et d'Ingénieur en chef ainsi que des examens professionnels d'Administrateur et d'Ingénieur en chef.
- . Tous les autres concours sont de la compétence des Centres départementaux de gestion (CDG).
- . Les concours et examens de la filière sapeurs-pompiers quant à eux sont organisés par le Ministère de l'Intérieur (catégories A et B) et par les SDIS (catégorie C)

**Le CNFPT reste compétent pour la mise en œuvre de toutes les préparations aux concours et aux examens professionnels.**

PROCEDEZ A L'INSCRIPTION DE VOTRE AGENT

VIA LA PLATEFORME D'INSCRIPTION EN LIGNE du CNFPT <https://inscription.cnfpt.fr>

En vous reportant au tableau ci-dessous sur lequel figurent les codes d'inscription des grades recensés :

## LISTE DES GRADES OUVERTS AU RECENSEMENT

Catégorie A	CODES CURSUS	CODES SESSIONS TESTS	Page
Conseiller socio-éducatif, concours interne	DXP3Y 004	Recensement sans test	Page 42
Conseiller socio-éducatif, concours externe	DXP3X 004	Recensement sans test	Page 42
Médecin de 2ème classe, concours externe	DXP73 00Y	Recensement sans test	Page 43
Puéricultrice de classe normale, concours externe	DXP74 00Y	Recensement sans test	Page 43
Infirmier de soins généraux, concours externe	DXP08 01U	Recensement sans test	Page 45
Assistant socio-éducatif, concours externe (spécialité conseiller en EF et éducateur spécialisé)	DXP2J 00J	Recensement sans test	Page 47
Assistant socio-éducatif - concours externe (spécialité Assistant de service social)	DXP11 01F	Recensement sans test	Page 47
Conseiller des activités physiques et sportives, concours interne	DXP1C 006	SXKOH 953	Page 60
Conseiller des activités physiques et sportives, concours externe	DXP1D 004	SXKOH 954	Page 60
Ingénieur, examen Alinéa 1	DXP3R 00A	SXKOH 955	Page 67
Ingénieur, examen Alinéa 2	DXP14 00Z	Recensement sans test	Page 67

Catégorie B principal	CODES CURSUS	CODES SESSIONS TESTS	Page
Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe, concours interne et 3 <sup>ème</sup> voie	DXP2Z 00J	SXKOG 9M2	Page 62
Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe, concours externe	DXP3O 00I	SXKOG 9M3	Page 62
Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe, examen promotion interne	DXP1U 00H	SXKOG 9M4	Page 63
Technicien principal, concours interne et 3 <sup>ème</sup> voie	DXP3S 00G	SXKOG 9M5	Page 69
Technicien principal, concours externe	DXP3T 00G	SXKOG 9M6	Page 69

Catégorie B	CODES CURSUS	CODES SESSIONS TESTS	Page
Technicien paramédical, concours externe	DXP1N 00C	Recensement sans test	Page 48
Educateur des APS, concours interne et 3 <sup>ème</sup> voie	DXP3P 00J	SXKOB 9EP	Page 61
Educateur des APS, concours externe	DXP3Q 00H	SXKOB 9EQ	Page 61
Educateur des APS, examen promotion interne	DXP1T 00G	SXKOB 9ER	Page 61
Technicien, concours interne et 3 <sup>ème</sup> voie	DXP3U 00G	SXKOB 9ES	Page 68
Technicien, concours externe	DXP3V 00F	SXKOB 9ET	Page 68

Catégorie C	CODES CURSUS	CODES SESSIONS TESTS	Page
Adjoint administratif principal de 2ème classe, concours	DCVLN 001	TES0A (Français) TESMT (Maths)	Page 21
Adjoint d'animation principal de 2ème classe, examen	DCVLO 001	TES0A (Français)	Page 26
Adjoint du patrimoine de 2ème classe, examen	DCVLP 001	TES0A (Français)	Page 33
Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe, concours externe	DXP12 02G	Recensement sans test	Page 49
ATSEM principal de 2e classe, concours interne	DXP13 01Q	Recensement sans test	Page 51
ATSEM principal de 2e classe, concours externe et 3ème voie	DCVLZ 001	Recensement sans test	Page 51
Adjoint technique principal de 2e classe, concours	DCVLQ 001	TES0A (Français) TESMT (Maths)	Page 73
Adjoint technique principal de 2° classe, examen	DCVLS 001	TES0A (Français) TESMT (Maths)	Page 73
Adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 2° classe (ATPEE), concours	DCVLT 001	TES0A (Français) TESMT (Maths)	Page 74



Bien repérer la différence entre le chiffre 0 et la lettre O majuscule.

O = lettre [o] et 0 = chiffre zéro

Exemple : Code test **DXP08 01F** = DXP zéro 8 zéro 1F

Repérez ce logo  
dans le document



=

Recensement  
en cours



# FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Administrateur</b>  <b>concours interne</b>  cat A  CNFPT	Juin 2021	<b>Tests</b> <b>Le 21 janvier 2020</b> Jury de sélections numérisés clausus Positionnement en culture générale et territoriale - 3h : × questions à réponses courtes : coef.1 × courte dissertation sur un sujet de culture générale : coef.2 Compréhension de l'organisation générale des collectivités territoriales et mises en situation professionnelle - 3h : × note de synthèse : coef.2.5 × questions à réponses courtes : coef.1.5 <i>Toute note inférieure à 5 sur 20 sera éliminatoire, dans l'une et l'autre épreuve</i>	<b>Dispositif national de préparation comportant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en présentiel : 13 jours de présence sur site</li> <li>. 4 regroupements (de 2,5 à 3,5 jours)</li> <li>. 4 concours blancs</li> <li>- en ligne et à distance entre les regroupements</li> <li>. Une mise à disposition de fiches thématiques (wiki territorial)</li> <li>. Des activités pédagogiques supplémentaires individualisées par candidat</li> <li>. Un tutorat coaching</li> <li>. Un tutoriel vidéo de corrigé des concours blancs</li> <li>. Des web conférences d'actualité et thématiques mensuelles en ligne</li> </ul> <b>Période d'organisation :</b> de juin 2020 à mai 2021 <b>Dossier d'inscription et d'information sur le site</b> <a href="http://www.cnfpt.fr">www.cnfpt.fr</a> - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+ <b>Inscription à la préparation : CLOSES POUR LE CONCOURS DE 2021</b> <b>Bulletin d'inscription</b> à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique <b>préparation aux concours A+</b>
<b>Administrateur</b>  <b>Examen</b>  cat A  CNFPT	Date à confirmer	<b>Pas de tests</b>	<i>Attachés principaux, directeurs territoriaux, conseillers principaux des APS justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'examen de 4 ans de services effectifs dans l'un de ces grades et fonctionnaires territoriaux de cat A ayant occupé pendant au moins 6 ans un ou plusieurs emplois fonctionnels (liste à retrouver dans le décret n°2013-766 du 23 août 2013).</i>  <b>Les épreuves de l'examen :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ examen du dossier du candidat</li> <li>■ entretien avec le jury</li> </ul> <b>Durée :</b> 3 jours pour l'épreuve d'entretien <b>Dates :</b> à déterminer <b>Lieu :</b> INSET d'Angers, Montpellier, Nancy (en fonction des effectifs) Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve d'examen du dossier pourront accéder à la préparation <b>Dossier d'information et de préinscription sur le site :</b> <a href="http://www.cnfpt.fr">www.cnfpt.fr</a> - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+

# FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation – <b>Présentiel et à distance</b> Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<b>Attaché principal</b>  <b>Examen</b>  CAT A  Centre de gestion	Avril 2023	<b>Tests</b> Avril 2022         Tremplin A 2 <sup>nd</sup> semestre 2022	<p><i>Attachés justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, d'une durée de 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ayant atteint le 5<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note à partir d'un dossier de mise en situation professionnelle ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse et la capacité à proposer des solutions opérationnelles argumentées</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 9 jours de présentiel / 8.5 jours de distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> décembre 2022 à avril 2023</p> <p><b>Lieu :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p> <p><i><b>(Inscriptions pour la préparation de l'examen de 2021 clôturées)</b></i></p>
<b>Attaché</b>  <b>Concours : interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b>  CAT A  Centre de gestion	Novembre 2022	<b>Tests</b> Avril 2021         Tremplin A 2 <sup>nd</sup> semestre 2021)	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport comportant des solutions opérationnelles (interne /3<sup>e</sup> concours)</li> <li>■ Note sur dossier en lien avec les CT (externe)</li> <li>■ Composition sur un sujet d'ordre général relative à la place et au rôle des CT (externe)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Durée : 9 jours de présentiel / 8.5 jours distanciel - interne et 3<sup>e</sup> concours 10 jours de présentiel / 11 jours distanciel - externe</b></p> <p><b>Dates :</b> mars à novembre 2022</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>

# FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation – <b>Présentiel et à distance</b> Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Rédacteur territorial</b></p> <p><b>concours interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT B <u>1<sup>er</sup> GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Octobre 2023</p>	<p>Tests Avril 2022</p>          <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2022</p>	<p><b>Concours interne</b> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.</p> <p><b>Concours externe</b> : ouvert aux titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p><b>3<sup>e</sup> concours</b> : ouvert aux candidats justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note sur un domaine au choix : finances, droit public, action sanitaire et sociale, droit civil (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>■ Rédaction d'une note sur les notions générales des CT (externe)</li> <li>■ Réponses à une série de questions en relation avec les CT au choix : finances, droit public, action sanitaire et sociale, droit civil (externe)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Durée</b> : 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel - interne et 3<sup>e</sup> concours 10 jours de présentiel / 10 jours distanciel - externe</p> <p><b>Dates</b> : mars/avril à octobre 2023</p> <p><b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p> <p><i><b>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</b></i></p>

## FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation – <b>Présentiel et à distance</b> Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Rédacteur principal 2<sup>e</sup> classe</b> <b>Concours interne/externe/ 3<sup>e</sup> voie</b> <b>CAT B</b> <b>2<sup>e</sup> GRADE</b>  Centre de gestion	Octobre 2023	<b>Tests</b> Avril 2022             Tremplin B 2 <sup>nd</sup> semestre 2022	<b>Concours interne</b> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours. <b>Concours externe</b> : ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant 2 années de formation homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. <b>3<sup>e</sup> concours</b> : ouvert aux candidats justifiant au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.  <b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li><li>■ Réponses à une série de questions sur les CT (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li><li>■ Réponses à des questions de droit public et de finances publiques (externe)</li><li>■ Entretien avec le jury</li></ul> <b>et</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li></ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 11 jours de présentiel / 10 jours de distanciel</b> <b>Dates : mars/avril à octobre 2023</b> <b>Lieux : à déterminer selon les effectifs</b>  → Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b>  <i><b>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</b></i>

# FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation – <b>Présentiel et à distance</b> Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Rédacteur principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen promotion interne</b></p> <p><b>CAT B</b> <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	Septembre 2022	<p><b>Tests</b> Avril 2021</p>     <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux titulaires du grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ou du grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe et comptant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>. au moins 12 ans de services publics effectifs, dont 5 années dans ce cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement ;</i></li> <li><i>. au moins 10 ans de services effectifs, lorsqu'ils exercent les fonctions de secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants depuis au moins 4 ans.</i></li> </ul> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> mars / avril à septembre 2022 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>
<p><b>Rédacteur principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen avancement de grade</b></p> <p><b>CAT B</b> <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	Septembre 2022	<p><b>Tests</b> Avril 2021</p>     <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4<sup>e</sup> échelon de rédacteur territorial et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> mars / avril à septembre 2022 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>

# FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation – <b>Présentiel et à Distance</b> Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Rédacteur principal 1<sup>e</sup> classe</b>  <b>Examen avancement de grade</b>  CAT B <u><b>3<sup>e</sup> GRADE</b></u>  Centre de gestion	Septembre 2022	<b>Tests</b> Avril 2021         Tremplin B 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5<sup>e</sup> échelon du deuxième grade et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i>  <b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> et <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</b> <b>Dates : mars / avril à septembre 2022</b> <b>Lieux : à déterminer selon les effectifs</b>  →Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b>



# FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Adjoint administratif principal 2<sup>ième</sup> classe</b></p> <p>Concours interne/externe/3<sup>e</sup> voie CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mars 2022</p>	<p><b>Tests</b> Novembre 2020</p> <p>Français, maths et raisonnement logique</p> <p style="text-align: center;">Tremplin C 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	<p><b>Concours interne</b> : Justifier au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.</p> <p><b>Concours externe</b> : Etre titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles (BEP, CAP, Brevet des Collèges) ou d'une qualification reconnue comme équivalente</p> <p><b>3<sup>e</sup> concours</b> : ouvert aux candidats justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et distance (plateforme e-formation en complément)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Français : compréhension de texte, vocabulaire, orthographe, grammaire - 5 jours</li> <li>■ Tableau numérique - 5 jours</li> <li>■ Environnement professionnel - 2 jours</li> <li>■ Entretien avec le jury - 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 14 jours</b>  <b>Dates</b> : octobre 2021 à mars 2022  <b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement : DCVLN 001</b></p>
<p><b>Adjoint administratif principal 2<sup>ième</sup> classe</b></p> <p>Examen avancement de grade CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mars 2023</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2022</p> <p>Français</p> <p style="text-align: center;">Tremplin C 2<sup>nd</sup> semestre 2022</p>	<p><i>Adjoints administratifs ayant atteint le 4<sup>e</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C</i></p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et ressources en ligne à distance (plateforme e-formation en complément) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois – 6 jours</li> <li>■ Entretien professionnel oral – 2 jours</li> <li>■ Environnement territorial – 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 10 jours</b>  <b>Dates</b> : décembre 2022 à mars 2023  <b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p> <p><b>(Inscriptions pour la préparation de l'examen de 2021 clôturées)</b></p>



# FILIÈRE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Animateur territorial</b></p> <p><b>concours : interne/externe/ 3<sup>e</sup> concours</b></p> <p>CAT B <b><u>1<sup>er</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Septembre 2023</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2022</p>	<p><b><u>Concours interne</u></b> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.</p> <p><b><u>Concours interne spécial</u></b> : ouvert aux ATSEM justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de 4 ans au moins de services effectifs dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles</p> <p style="border: 1px dashed black; padding: 2px; display: inline-block;">Décret n°2018-152 du 1<sup>er</sup> mars 2018</p> <p><b><u>Concours externe</u></b> : ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme professionnel et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau IV, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois, ou d'une qualification reconnue comme équivalente.</p> <p><b><u>3<sup>e</sup> concours</u></b> : ouvert aux candidats justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p><b>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>■ 3 à 5 questions à partir d'un dossier portant sur l'animation (externe)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel (interne et 3<sup>ème</sup> voie) et 7 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel (externe)</b></p> <p><b>Dates</b> : avril à septembre 2023</p> <p><b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p> <p><b>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</b></p>

# FILIÈRE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Animateur principal de 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Concours : interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT B <u>2<sup>e</sup> GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Septembre 2023</p>	<p><b>Tests</b></p> <p>Avril 2022</p> <p style="margin-top: 200px;">Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2022</p>	<p><u><b>Concours interne</b></u> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.</p> <p><u><b>Concours externe</b></u> : ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau III, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois, ou d'une qualification reconnue comme équivalente.</p> <p><u><b>3<sup>e</sup> concours</b></u> : ouvert aux candidats justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p><b>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Réponses à des questions sur l'animation (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 jours de présentiel / 10 jours environ distanciel (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>• 9 jours de présentiel / 7.5 jours environ distanciel (externe)</li> </ul> <p><b>Dates :</b> avril à septembre 2023</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p style="margin-top: 20px;">→Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold; margin-top: 10px;"><i>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</i></p>

## FILIÈRE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Animateur principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen promotion interne</b></p> <p>CAT B <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	Septembre 2022	<p><b>Tests</b> Avril 2021</p> <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation titulaires des grades d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe et d'adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe, comptant au moins 12 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</b>  <b>Dates : mai à septembre 2022</b>  <b>Lieux : à déterminer selon les effectifs</b></p> <p>→Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>
<p><b>Animateur principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen Avancement de grade</b></p> <p>CAT B <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	Septembre 2022	<p><b>Tests</b> Avril 2021</p> <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4<sup>e</sup> échelon d'animateur territorial et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</b>  <b>Dates : mai à septembre 2022</b>  <b>Lieux : à déterminer selon les effectifs</b></p> <p>→Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>



# FILIÈRE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Adjoint d'animation principal 2<sup>ième</sup> classe</b>  <b>concours : interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b>  CAT C  Centre de gestion	Mars 2023	<b>Tests</b> Avril 2022          Tremplin C 2nd semestre 2022	<p><b>Concours externe</b> : Etre titulaire d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau V, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois, ou d'une qualification reconnue comme équivalente.</p> <p><b>Concours interne</b> : Justifier au 1er janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.</p> <p><b>Troisième concours</b> : Justifier de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.</p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ QCM organisation et fonctionnement des CT (externe/3e concours) - 2 jours</li> <li>■ QCM accueil, compréhension du public, protection/droit de l'enfant (interne) - 2 jours</li> <li>■ rédaction d'une note (interne) - 6 jours</li> <li>■ série de questions sur la résolution d'un cas pratique (3e concours) - 3 jours</li> <li>■ hygiène et sécurité - 2 jours</li> <li>■ environnement territorial - 2 jours</li> <li>■ entretien avec le jury - 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : de 9 à 14 jours</b> en fonction du type de concours  <b>Dates</b> : décembre 2022 à mars 2023  <b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs  <b>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</b>  <b>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</b></p>
<b>Adjoint d'animation principal 2<sup>e</sup> classe</b>  <b>Examen Avancement de grade</b>  cat C  Centre de gestion	Mars 2022	<b>Tests</b> Novembre 2020          Tremplin C 1 <sup>er</sup> semestre 2021	<p>Adjoints territoriaux d'animation ayant atteint le 4<sup>e</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C</p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et ressources en ligne à distance (plateforme e-formation en complément) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois - 6 jours</li> <li>■ Entretien oral destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées - 2 jours</li> <li>■ Environnement territorial – 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 10 jours</b>  <b>Dates</b> : octobre 2021 à mars 2022  <b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs  <b>→ Délai d'inscription : du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b>  <b>Code de recensement : DCVLO 001</b></p>





# FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Conservateur des bibliothèques</b>  <b>Concours interne</b>  CAT A  CNFPT	Mai 2021	Jury de sélection <b>numéris clausus</b> - Positionnement en culture générale (3h, coeff.3) - Questions à réponses courtes autour de mises en situation professionnelles liées à l'organisation, au fonctionnement ou à l'actualité des bibliothèques (1h, coeff.1) - Questionnaire de motivation	<b>Dispositif national :</b> . 4 regroupements : deux de 3 jours en présentiel et deux de 2 jours à distance (intervention en webinaire) - pour chaque regroupement : un temps d'entraînement méthodologique animé par les intervenants et un concours blanc. . 1 regroupement de 2 à 3 jours d'entraînements à l'oral pour les admissibles  <b>Durée : 13 jours</b> <b>Période d'organisation :</b> de décembre 2020 à avril 2021 <b>Lieu : Paris</b>  <b>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</b> <a href="http://www.cnfpt.fr">www.cnfpt.fr</a> - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+  <b>Inscription à la préparation du concours interne (concours de 2021) : du 9 juillet au 29 septembre 2020</b> <b>Bulletin d'inscription</b> à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique <b>préparation aux concours A+</b>
<b>Conservateur du patrimoine</b>  <b>Concours interne</b>  CAT A  CNFPT	Fin août 2021	Jury de sélection <b>numéris clausus</b> - Positionnement en culture générale (3h, coeff.4) - Analyse et commentaire d'un document visuel (1h, coeff.2) - Questionnaire de motivation	<b>Dispositif national</b> . 4 regroupements : deux de 3 à 3.5 jours en présentiel et deux de 2.5 jours à distance (intervention en webinaire) - pour chaque regroupement : un temps d'entraînement méthodologique animé par les intervenants et un concours blanc. . 1 regroupement de 2 à 3 jours d'entraînements à l'oral pour les admissibles  <b>Durée : 15 jours</b> <b>Période d'organisation :</b> de mars à juin 2021 <b>Lieu : Paris</b>  <b>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</b> <a href="http://www.cnfpt.fr">www.cnfpt.fr</a> - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+  <b>Inscription à la préparation du concours interne (concours de 2021) : du 9 juillet au 13 novembre 2020</b> <b>Bulletin d'inscription</b> à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique <b>préparation aux concours A+</b>

# FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Attaché de conservation du patrimoine</b> <b>Concours interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b> CAT A Centre de gestion	Mai 2022	<b>Tests</b> Avril 2021  Tremplin A 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Commentaire de texte (interne/externe/3<sup>e</sup> concours)</li> <li>■ Note de synthèse (interne/externe/3<sup>e</sup> concours)</li> <li>■ Composition (externe/3<sup>e</sup> concours)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <b>et</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interne : <b>10 jours de présentiel / 11 jours de distanciel</b></li> <li>• Externe et 3<sup>e</sup> voie : <b>12 jours de présentiel / 13.5 jours de distanciel</b></li> </ul> <b>Dates :</b> novembre 2021 à mai 2022 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs  <b>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</b>
<b>Attaché principal de conservation du patrimoine</b> <b>Examen avancement de grade</b> CAT A <div style="border: 1px dashed black; padding: 2px; display: inline-block; margin: 5px 0;">Décret n° 2019-846 du 19 août 2019</div> Centre de gestion	Mai 2022	<b>Pas de test</b>	<i>Ouvert aux attachés de conservation du patrimoine qui justifient au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, d'une durée de 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5<sup>ème</sup> échelon du grade d'attaché de conservation du patrimoine.</i>  <b>Epreuve d'admissibilité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Examen du dossier</li> </ul> <b>Epreuve d'admission :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <b>Préparation proposée :</b> méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b>  <b>Dates/lieux :</b> seront déterminés en fonction des effectifs  <b>→ Délai d'inscription : du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b>

# FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Bibliothécaire</b></p> <p><b>Concours : interne/externe</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mai 2023</p>	<p><b>Tests</b></p> <p>Mars 2022</p>        <p>Tremplin A 2<sup>nd</sup> semestre 2022</p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note de synthèse (interne et externe)</li> <li>■ Etude de cas (interne)</li> <li>■ Composition spécialisée (externe)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 10 jours environ de présentiel / 11 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> décembre 2022 à mai 2023</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p>
<p><b>Bibliothécaire principal</b></p> <p><b>Examen avancement de grade</b></p> <p>CAT A</p> <div style="border: 1px dashed black; background-color: yellow; padding: 2px; display: inline-block; margin: 5px 0;"> <p>Décret n° 2019-846 du 19 août 2019</p> </div> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mai 2022</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Ouvert aux bibliothécaires qui justifient, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5e échelon du grade de bibliothécaire.</i></p> <p><b>Epreuve d'admissibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Examen du dossier</li> </ul> <p><b>Epreuve d'admission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>Préparation proposée :</b> méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale</p> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b> <b>Durée : à déterminer</b></p> <p><b>Dates/lieux :</b> seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p>

# FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Concours interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT B <u>2<sup>e</sup> GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mai 2023</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2022</p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité (interne, externe et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>■ Questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 jours environ de présentiel / 10 jours distanciel (concours interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>▪ 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel (concours externe)</li> </ul> <p><b>Dates :</b> janvier à mai 2021 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p> <p><b>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</b></p>
<p><b>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen promotion interne</b></p> <p>CAT B <u>2<sup>e</sup> GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mai 2022</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2021</p> <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine titulaires du grade d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe ou d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>e</sup> classe, comptant au moins 12 ans de services publics effectifs, dont 5 années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois à caractère culturel en position d'activité ou de détachement.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité</li> <li>■ Questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b> <b>10 jours de présentiel / 10 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> janvier à mai 2022 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>

# FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2<sup>e</sup> classe</b>  <b>Examen Avancement de grade</b>  CAT B <u><b>2<sup>e</sup> GRADE</b></u>  Centre de gestion	Mai 2022	<b>Tests</b> Avril 2021    Tremplin B 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4<sup>e</sup> échelon d'assistant territorial de conservation et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i>  <b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> et <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 8 jours de présentiel / 7.5 jours environ distanciel</b> <b>Dates :</b> janvier à mai 2022 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs  <b>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</b>
<b>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1<sup>e</sup> classe</b>  <b>Examen Avancement de grade</b>  CAT B <u><b>3<sup>e</sup> GRADE</b></u>  Centre de gestion	Mai 2022	<b>Tests</b> Avril 2021  )   Tremplin B 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5<sup>e</sup> échelon du grade d'assistant territorial de conservation et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup>me classe et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i>  <b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> et <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 8 jours de présentiel / 7.5 jours environ distanciel</b> <b>Dates :</b> janvier à mai 2022 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs  <b>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2021</b>

## FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques</b></p> <p><b>Concours interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>cat B 1<sup>er</sup> grade</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mai 2023</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2022</p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité (int, ext, 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>■ <i>Questionnaire</i> de 3 à 5 questions portant sur la spécialité (externe)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée :</b> Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel (concours interne et 3<sup>ème</sup> voie) 10 jours environ de présentiel / 10 jours distanciel (concours externe)</p> <p><b>Dates :</b> janvier à mai 2023 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p> <p><i><b>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</b></i></p>





# FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie</b></p> <p><b>Concours interne et externe</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>2024 A confirmer</p>	<p>Tests Novembre 2022 (à confirmer)</p> <p>Tremplin A 1<sup>er</sup> semestre 2023 (à confirmer)</p>	<p><b>Epreuves du concours :</b></p> <p><b>Spécialité musique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ étude de cas (interne)</li> <li>■ écriture musicale (interne)</li> <li>■ examen du dossier (interne et externe)</li> <li>■ travail avec un ensemble instrumental (interne)</li> <li>■ exposé du candidat suivi d'un entretien (interne et externe)</li> <li>■ entretien avec le jury (externe)</li> </ul> <p><b>Spécialité arts plastiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ rédaction d'un mémoire (interne)</li> <li>■ dissertation (externe)</li> <li>■ note de synthèse (interne et externe)</li> <li>■ examen du dossier (externe)</li> <li>■ entretien avec le jury (interne et externe)</li> </ul> <p><b>Préparation proposée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - Durée/dates/lieux : à déterminer, préparation nationale en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2022 (à confirmer)</b> <i>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</i></p>
<p><b>Directeur d'établissement d'enseignement artistique 2<sup>e</sup> catégorie</b></p> <p><b>Examen promotion interne</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>2024 A confirmer</p>	<p>Tests Novembre 2022 (à confirmer)</p> <p>Tremplin A 1<sup>er</sup> semestre 2023 (à confirmer)</p>	<p><i>Ouvert aux professeurs d'enseignement artistique qui, âgés de quarante ans au moins, justifient de dix années de services effectifs accomplis dans cet emploi correspondant à la spécialité dans laquelle ils ont fait acte de candidature.</i></p> <p><b>Epreuves de l'examen :</b></p> <p><b>Spécialité musique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ étude de cas</li> <li>■ examen du dossier</li> <li>■ entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>Spécialité arts plastiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ note de synthèse</li> <li>■ entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>Préparation proposée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - Durée/dates/lieux : à déterminer, préparation nationale en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2022 (à confirmer)</b> <i>(Inscriptions pour la préparation de l'examen de 2021 clôturées)</i></p>

## FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Professeur d'enseignement artistique</b></p> <p><b>Concours</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Janvier 2023</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b><i>Epreuves concernées par une préparation :</i></b></p> <p><b><u>concours externe</u></b></p> <p>■ <b>examen du certificat d'aptitude</b> ainsi que des titres et pièces dont le candidat juge utile de faire état <b>et entretien</b> avec le jury qui doit permettre d'apprécier l'expérience professionnelle des candidats et leurs aptitudes à exercer leur profession dans le cadre des missions dévolues à ce cadre d'emplois</p> <p><b><u>concours interne</u></b></p> <p>■ <b>entretien</b> au cours duquel le candidat présente un exposé sur la manière dont il envisage l'exercice des fonctions auxquelles il postule et pendant lequel est appréciée son aptitude à les exercer</p> <p><b>Préparation proposée :</b> méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale  <b>Durée :</b> Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours en présentiel / 5.5 jours environ distanciel</p> <p><b>Dates/lieux :</b> seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>2022 (à confirmer)</b></p>
<p><b>Professeur d'enseignement artistique de classe normale</b></p> <p><b>Examen Promotion interne</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Date à confirmer</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Fonctionnaires territoriaux qui, justifient de plus de 10 années de services effectifs accomplis dans les grades d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> classe.</i></p> <p><b><i>Epreuve d'admissibilité :</i></b></p> <p>■ Conduite d'une séance de travail (consulter le décret pour des détails par spécialité)</p> <p><b><i>Epreuve d'admission :</i></b></p> <p>■ <b>entretien</b> (consulter le décret pour des détails par spécialité)</p> <p><b>Préparation proposée :</b> méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale  <b>Durée :</b> Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours en présentiel / 5.5 jours environ distanciel</p> <p><b>Dates/lieux :</b> seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>Délai d'inscription : <b>(à confirmer)</b></p>

## FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Concours interne, externe, 3<sup>ième</sup> voie</b></p> <p>CAT B <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Février 2022</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Epreuve concernée par une préparation :</i>  <b>concours interne et 3<sup>ième</sup> voie :</b>                      ■ <b>épreuves d'admissibilité</b> fixées par spécialité et discipline                      ■ <b>1<sup>ière</sup> épreuve d'admission</b> fixée par spécialité et discipline                      ■ <b>2<sup>ième</sup> épreuve d'admission</b> : entretien précédé d'un court exposé (cadrage de l'entretien renvoyé à l'annexe 2 de l'arrêté fixant le programme)</p> <p><b>concours externe:</b>                      ■ <b>entretien</b> : (cadrage de l'entretien renvoyé à l'annexe de 2 de l'arrêté fixant le programme)</p> <p><b>Préparation proposée</b> : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale  <b>Durée</b> : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours de présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p><b>Dates</b> : de novembre 2021 à janvier 2022  <b>lieux</b> : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p>
<p><b>Assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen Avancement de grade</b></p> <p>CAT B <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Février 2022 (à confirmer)</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4<sup>e</sup> échelon d'assistant d'enseignement artistique et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><i>Suppression de la spécialité danse : cf décret 2017- 664 du 27 avril 2017, chapitre II, art.14.</i></p> <p><i>Epreuve concernée par une préparation :</i>                      ■ <b>entretien</b> ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, sa motivation et son projet pédagogique</p> <p><b>Préparation proposée</b> : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale  <b>Durée</b> : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours en présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p><b>Dates</b> : de novembre 2021 à janvier 2022  <b>lieux</b> : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021 (à confirmer)</b></p>

## FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Assistant d'enseignement artistique principal 1e classe</b></p> <p><b>Examen Avancement de grade</b></p> <p>CAT B <b><u>3<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Février 2022 (à confirmer)</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5<sup>e</sup> échelon d'assistant d'enseignement artistique principal et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><b>Epreuve concernée par une préparation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>entretien</b> ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, sa motivation et son projet pédagogique</li> </ul> <p><b>Préparation proposée :</b> méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale  <b>Durée :</b> Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours en présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p><b>Dates :</b> de novembre 2021 à janvier 2022  <b>lieux :</b> seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021 (à confirmer)</b></p>
<p><b>Assistant d'enseignement artistique</b></p> <p><b>Concours interne, externe sur titre et 3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT B <b><u>1<sup>er</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Février 2022 A confirmer</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Epreuve concernée par une préparation :</b></p> <p><b><u>concours externe</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>épreuve unique consistant en un entretien avec le jury</b> qui débute par un court exposé du candidat, de cinq minutes au plus, portant sur son expérience professionnelle.</li> </ul> <p><b><u>concours interne et 3<sup>ème</sup> voie :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>épreuves d'admissibilité</b> fixées par spécialité et discipline</li> <li>■ <b>deuxième épreuve d'admission commune à toutes les spécialités : un entretien avec le jury.</b> Se référer à l'annexe 1 de l'arrêté fixant le programme qui définit des éléments d'orientation pour cette épreuve.</li> </ul> <p><b>Préparation proposée :</b> méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale  <b>Durée :</b> Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours de présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p><b>Dates/lieux :</b> seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021 (à confirmer)</b></p>

# FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Directeur de police municipale</b>  <b>Concours interne et externe</b>  cat A  Centre de gestion	2024 A confirmer  <i>(tests psychotechniques)</i>	<b>Tests</b> A fixer         Tremplin A A fixer	<b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note (interne/externe)</li> <li>■ Questionnaire à réponses courtes ou développées de droit public (interne/externe)</li> <li>■ Composition (externe)</li> <li>■ Commentaire de texte (interne)</li> <li>■ Droit pénal général et procédure pénale (interne/externe)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <b>et</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 13 jours environ de présentiel / 14 jours environ à distance</b></p> <p><b>Dates et lieux :</b> à déterminer selon les effectifs, regroupement national</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>2022 (à confirmer)</b></p>
<b>Directeur de police municipale</b>  <b>Examen promotion interne</b>  cat A  Centre de gestion	Décembre 2022	<b>Tests</b> Avril 2021         Tremplin A 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<p><i>Les fonctionnaires territoriaux qui justifient de plus de dix années de services effectifs accomplis dans un cadre d'emplois de police municipale, dont cinq années au moins en qualité de chef de service de police municipale.</i></p> <b>Méthodologie et entraînements et apports de connaissances :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questionnaire à réponses courtes ou plus développées sur le droit public</li> <li>■ Rapport d'analyse et de propositions à partir d'un dossier</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <b>et</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Dates et lieux :</b> à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement national</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>



# FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Chef de service de police municipale</b></p> <p><b>Examen promotion interne</b></p> <p>CAT B <u>1<sup>er</sup> GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Jun 2023</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2022</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale et du cadre d'emplois des gardes champêtres comptant au moins 8 ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questionnaire appelant des réponses courtes portant sur l'organisation de la sécurité et sur les pouvoirs de police du maire</li> <li>■ Résolution d'un cas pratique portant sur les missions incombant aux chefs de service de police Municipale</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques en cours de définition – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours environ de présentiel / 9.5 jours environ distanciel</b>  <b>Dates : Janvier à juin 2023</b>  <b>Lieux : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement inter-délégations</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p>
<p>Chef de service de police municipale principal 2<sup>e</sup> classe</p> <p>examen avancement grade CAT B <u>2<sup>e</sup> GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Jun 2022</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2021</p> <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4<sup>e</sup> échelon de chef de service de police municipale et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours environ de présentiel / 7.5 jours environ distanciel</b>  <b>Dates : janvier à juin 2022</b>  <b>Lieux : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement inter-délégations</b></p> <p>→ Délai d'inscription <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>



# FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Chef de service de police municipale principal 1e classe</b></p> <p><b>Examen Avancement grade</b></p> <p>CAT B <b><u>3<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Jun 2022</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2021</p>         <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5<sup>ème</sup> échelon de chef de service de police municipale principal de 2<sup>e</sup> classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours environ de présentiel / 7.5 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> janvier à juin 2022</p> <p><b>Lieu :</b> à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement inter-délégations</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>
<p><b>Gardien Brigadier de police municipale</b></p> <p><b>Concours interne, externe</b></p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mai 2022  (et tests psychotechniques en octobre 2022)</p>	<p><b>Tests</b> Avril 2021</p>         <p>Tremplin C 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <p><i><b>Concours internes :</b></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport - 4 jours</li> <li>■ Entretien avec le jury - 2 jours</li> </ul> <p><i><b>Concours externe :</b></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réponses, à partir d'un texte, à des questions (compréhension et explication d'expression) - 3 jours</li> <li>■ Rapport - 4 jours</li> <li>■ Entretien avec le jury - 2 jours</li> </ul> <p>Apports de connaissances : Environnement territorial - 2 jours + ressources en ligne</p> <p><i>Les candidats admissibles passent des tests psychotechniques non éliminatoires destinés à permettre une évaluation de leur profil psychologique. Les membres du jury disposent, lors de l'épreuve d'entretien, des résultats des tests, pour l'aide à la décision.</i></p> <p><b>Durée : 8 jours (interne) / 11 jours (externe)</b></p> <p><b>Dates :</b> janvier à mai 2022</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>

# FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Conseiller socio-éducatif</b></p> <p><b>Concours externe et interne sur titres avec épreuves</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p> <p>Décret 019-1267 du 29 novembre 2019</p>	30 septembre 2021	Pas de test	<p><b>Externe</b> : Ouvert aux titulaires des diplômes ou titres requis pour être recrutés dans les cadres d'emplois ou corps des assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants, des assistants de service social, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés. Les candidats doivent être titulaires du CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale) ou d'une autre qualification reconnue comme équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007.</p> <p><b>Interne</b> : Ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation intergouvernementale justifiant, au premier janvier de l'année du concours, <b>de six ans</b> au moins de services publics en qualité d'assistants socio-éducatifs, d'éducateurs de jeunes enfants, d'assistants de service social, de conseillers en économie sociale et familiale et d'éducateurs techniques spécialisés.</p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <p><b>Epreuve d'admissibilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Examen du dossier (<b>concours interne</b>)</li> <li>■ Note de synthèse avec solutions opérationnelles (<b>concours externe</b>)</li> </ul> <p><b>Epreuve d'admission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury (concours interne et externe)</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Préparation proposée :</b></p> <p><b>Concours externe : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours de présentiel / 8.5 jours distanciel</b> méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale</p> <p><b>Concours interne : Durée et modalités : à déterminer</b></p> <p><b>Dates/lieux :</b> seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Codes de recensement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concours interne : DXP3Y 004</b></li> <li>- <b>Concours externe : DXP3X 004</b></li> </ul>
<p><b>Biologiste, Pharmacien, Vétérinaire,</b></p> <p><b>concours externes sur titres avec épreuves</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	A compte du 2 Novembre 2021	Pas de tests	<p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates et lieux :</b> à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>



## FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Biologiste, vétérinaire, pharmacien</b> <b>Classe exceptionnelle</b>  <b>Examen Avancement de grade</b>  cat A  Centre de gestion	A compter du 2 Novembre 2021	<b>Pas de tests</b>	Ouvert aux biologistes, vétérinaires et pharmaciens de classe normale ayant atteint le 6 <sup>e</sup> échelon de leur grade ainsi que les biologistes, vétérinaires et pharmaciens hors classe qui justifient de 4 ans de service effectifs dans le cadre d'emplois.  <b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b> ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances  <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b> <b>Dates et lieux :</b> à déterminer en fonction des effectifs  → Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b>
<b>Médecin 2<sup>ème</sup> classe</b>  <b>Concours externe sur titres avec épreuves</b>  CAT A Centre de gestion	A compter du 1 <sup>er</sup> Février 2021	<b>Pas de tests</b>	<b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances  <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b> <b>Dates :</b> décembre 2020 à janvier 2021 <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs  → Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b> <b>Code de recensement : DXP73 00Y</b>
<b>Puéricultrice de classe normale</b>  <b>Concours externe sur titres avec épreuves</b>  CAT A  Centre de gestion	A compter du 8 Février 2021	<b>Pas de tests</b>	<b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances  <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b> <b>Dates :</b> décembre 2020 à janvier 2021 <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs  → Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b> <b>Code de recensement : DXP74 00Y</b>



# FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Psychologue de classe normale</b></p> <p><b>concours externe sur titres avec épreuves</b></p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 23 Janvier 2023</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates : décembre 2022 à janvier 2023</b></p> <p><b>Lieux : en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2022</b></p>
<p><b>Sage-femme</b></p> <p><b>De classe normale</b></p> <p><b>concours externe sur titres avec épreuves</b></p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 23 Mars 2023</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates : décembre 2022 à janvier 2023</b></p> <p><b>Lieux : en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2022</b></p>
<p><b>Cadre de santé paramédical 2<sup>ème</sup> classe</b></p> <p><b>-puéricultrice cadre de santé</b></p> <p><b>-infirmier cadre de santé</b></p> <p><b>-technicien paramédical cadre de santé</b></p> <p><b>concours internes et externes sur titres</b></p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 11 Avril 2022</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates : janvier à mars 2022</b></p> <p><b>Lieux : en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p>

# FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Cadre supérieur de santé paramédical</b></p> <p><b>Examen avancement de grade</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 11 Avril 2022</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires cadres de santé de 1<sup>ière</sup> classe comptant, au plus tard au 31 décembre de l'année de l'examen professionnel d'au moins trois ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de cadres de santé.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b>  <b>5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> janvier à mars 2022  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p>
<p><b>Infirmier en soins généraux</b></p> <p><b>concours externe sur titres avec épreuves</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 25 Janvier 2021</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b>  <b>5 jours en présentiel / 5.5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> décembre 2020 à janvier 2021  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement : DXP08 01U</b></p>



## FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p><b>Educateur de jeunes enfants</b></p> <p><b>Concours externe sur titres avec épreuves</b></p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; background-color: yellow; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>Décret n°2017-902 du 9 mai 2017</p> </div>	<p>février 2022 (A confirmer)</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOA – 9 jours en présentiel / 8,5 jours en distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> de novembre 2021 à février 2022 <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>2021 (à confirmer)</b></p>
<p><b>Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle</b></p> <p><b>Examen avancement de grade</b></p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; background-color: yellow; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>Décret n°2017-902 du 9 mai 2017 Décret n° 2020-300 du 23 mars 2020</p> </div>	<p>A compter du 1<sup>er</sup> Juin 2021</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires justifiant, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 3<sup>e</sup> échelon de la seconde classe du grade d'éducateur de jeunes enfants. Peuvent également se présenter les fonctionnaires relevant de la 1<sup>ière</sup> classe du grade d'éducateur de jeunes enfants.</i></p> <p><b>Epreuve d'admissibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Examen du dossier</li> </ul> <p><b>Epreuve d'admission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>Préparation proposée :</b> méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOA –</b></p> <p><b>Dates/lieux :</b> seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier et 15 février 2021</b></p>

# FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p><b>Assistant socio-éducatif</b></p> <p><b>concours externe sur titres avec épreuves</b></p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Décret n°2017-901 du 9 mai 2017 Décret n° 2020-301 du 23 mars 2020</p> </div>	<p>Octobre 2021 (à confirmer)</p> <p>6 octobre 2022</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport (sauf pour la spécialité « Assistant de service social »)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b>  <b>9 jours de présentiel (5 jours pour « Assistant de service social ») / 8,5 jours distanciel (5,5 jours pour « Assistant de service social »)</b></p> <p><b>Dates : à déterminer</b>  <b>Lieux : en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Codes de recensement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Spécialité : Conseiller en EF et Educateur spécialisé : DXP2J 00J</b></li> <li>- <b>Spécialité : Assistant de service social : DXP11 01F</b></li> </ul>
<p><b>Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</b></p> <p><b>examen avancement de grade</b></p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Décret n°2017-901 du 9 mai 2017</p> </div>	<p>A compter du 1<sup>er</sup> Juin 2021</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires justifiant, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 3<sup>e</sup> échelon de la seconde classe du grade d'assistant socio-éducatif. Peuvent également se présenter les fonctionnaires relevant de la 1<sup>ère</sup> classe du grade d'assistant socio-éducatif.</i></p> <p><b>Epreuve d'admissibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Examen du dossier</li> </ul> <p><b>Epreuve d'admission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale</b>  <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b></p> <p><b>Dates/lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1er janvier au 15 février 2021</b></p>




# FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p><b>Moniteur-Educateur et intervenant Familial</b></p> <p>Concours externe sur titre</p> <p>Cat B</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 15 février 2022</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b>  <b>5 jours en présentiel / 5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates : à déterminer</b></p> <p><b>Lieux : en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p>
<p><b>Moniteur-Educateur et Intervenant Familial principal</b></p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>Cat B</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>2023 (à confirmer)</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4eme échelon du 1er grade et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même nature.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b>  <b>5 jours en présentiel / 5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates : à déterminer</b></p> <p><b>Lieux : en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>2022 (à confirmer)</b></p>
<p><b>Technicien paramédical de classe normale</b></p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat B</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 3 Mai 2021</p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b>  <b>5 jours en présentiel / 5 jours distanciel</b></p> <p><b>Dates : février à avril 2021</b></p> <p><b>Lieux : en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement :           DXP1N 00C</b></p>





## FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	<b>Modalités pédagogiques et d'organisation</b> <b>Modules proposés :</b> intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p><b>Auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe</b></p> <p><b>Concours externe sur titres avec épreuves</b></p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p> 	A compter du 1 <sup>er</sup> mars 2021	<b>Pas de tests</b>	<p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emploi concerné - 3 jours</li> <li>■ Santé et sécurité au travail - 2 jours</li> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 7 jours</b>  <b>Dates :</b> de décembre 2020 à mars 2021  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement : DXP12 02G</b></p>
<p><b>Auxiliaire de soins principal de 2<sup>ième</sup> classe</b></p> <p><b>Concours externe sur titres avec épreuves</b></p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p>	11 octobre 2021	<b>Pas de tests</b>	<p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emploi concerné – 3 jours</li> <li>■ Santé et sécurité au travail - 2 jours</li> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 7 jours</b>  <b>Dates :</b> juin à octobre 2021  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : <b>du 15 janvier au 15 février 2021</b></p>

## FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PREPARATION PROPOSES	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe</b></p> <p><b>Concours externe sur titres avec épreuves</b></p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p>	21 octobre 2021	<b>Pas de tests</b>	<p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales, ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions du cadre d'emplois concerné - 2 jours + apports de connaissances</li> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> <li>■ Entretien avec le jury permettant d'apprécier la motivation du candidat et son aptitude à exercer les missions incombant au cadre d'emplois concerné - 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 6 jours</b> <b>Dates :</b> juin à octobre 2021 <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>
<p><b>Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe</b></p> <p><b>Examen Avancement grade</b></p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	18 Octobre 2022	<p><b>Tests A fixer</b></p> <p>Tremplin A fixer</p>	<p><i>Agents sociaux ayant atteint le 4<sup>e</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C.</i></p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois - 6 jours</li> </ul> <p><i>A partir de documents succints remis au candidat, 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> <li>■ Entretien destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées - 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 10 jours</b> <b>Dates :</b> de juin à octobre 2022 <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p>

# FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>ATSEM principal 2<sup>ième</sup> classe</b></p> <p><b>Concours externe/interne/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 6 Octobre 2021 (concours interne, externe et 3<sup>e</sup> voie)</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et ressources en ligne à distance (plateforme e-formation en complément).</b></p> <p><u><b>Concours externe</b></u> - ouverts aux titulaires du CAP petite enfance ou justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p><b>Les épreuves du concours externe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>questionnaire à choix multiples de 20 questions</b> portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emplois dans l'exercice de leurs fonctions</li> <li>■ <b>entretien avec le jury</b> permettant d'apprécier l'aptitude du candidat et sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il sera appelé à exercer ses fonctions</li> </ul> <p><u><b>Concours interne</b></u> - ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de 2 ans au moins de services publics effectifs effectués auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel.</p> <p><b>L'épreuve du concours interne - épreuve unique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>entretien</b> débutant par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle et des compétences qu'il a acquises. Cet entretien se poursuit par une <b>conversation</b>.</li> </ul> <p><u><b>3<sup>e</sup> concours</b></u> - ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, soit : d'une ou de plusieurs activités professionnelles quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p><b>Les épreuves du 3<sup>e</sup> concours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>3 à 5 questions</b> à réponse courte posées à partir d'un dossier succinct remis aux candidats portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un ATSEM dans l'exercice de ses fonctions</li> <li>■ <b>entretien</b> débutant par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle et des compétences qu'il a acquises. Cet entretien se poursuit par une <b>conversation</b></li> </ul> <p><b>Durée: 9 à 11 jours</b>, en fonction du type de concours</p> <p><b>Dates :</b> d'avril à octobre 2020 (concours externe et 3<sup>e</sup> voie d'octobre 2020) de mai à octobre 2021 (concours interne, externe et 3<sup>e</sup> voie d'octobre 2021)</p> <p><b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Codes de recensement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concours interne :</b>            <b>DXP13 01Q</b></li> <li>- <b>Concours externe et 3<sup>ème</sup> voie :</b>    <b>DCVLZ 001</b></li> </ul>



# FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Cadre d'emplois de conception et de direction des SPP</b></p> <p><b>Concours interne</b></p> <p>Cat A+</p> <p>CNFPT</p>	<p>A déterminer</p>	<p><b>Tests</b></p>	<p><b>Epreuve d'admissibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une composition portant sur une question de la société contemporaine</li> <li>■ Une épreuve écrite de valorisation de l'expérience professionnelle consistant en la résolution d'un cas exposé dans un dossier.</li> <li>■ Rédaction d'une note à partir d'un dossier (domaine à choisir par le candidat)</li> </ul> <p><b>Epreuve d'admission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un entretien avec le jury</li> <li>■ Une interrogation orale portant sur les finances publiques et l'économie financière</li> <li>■ Une interrogation orale portant sur le droit et la gestion des collectivités locales</li> <li>■ Une épreuve orale de langue vivante étrangère en anglais</li> </ul> <p style="text-align: center; color: red;"><b>DISPOSITIF NATIONAL EN COURS D'ELABORATION</b></p>
<p><b>Cadre d'emplois de conception et de direction des SPP</b></p> <p><b>Examen promotion interne</b></p> <p>Cat A+</p> <p>CNFPT</p>	<p>A déterminer</p>	<p>tests</p>	<p><i>Ouvert aux lieutenants-colonels de SPP justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle la sélection par cette voie de l'examen professionnel est organisée, de 6 ans de services effectifs dans ce grade et ayant accompli, dans leur cadre d'emplois d'origine, la formation de chef de groupement ainsi que celle de chef de site.</i></p> <p><b>Epreuve d'admissibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un examen du dossier du candidat</li> </ul> <p><b>Epreuve d'admission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un entretien avec le jury</li> </ul> <p style="text-align: center; color: red;"><b>DISPOSITIF NATIONAL EN COURS D'ELABORATION</b></p>
<p><b>Colonel SPP</b></p> <p><b>concours interne</b></p> <p>cat A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>tests</p>	<p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Composition</li> <li>■ Note de synthèse</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>Durée : à déterminer - Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Dates et lieux:</b> en fonction de la date du concours - Préparation organisée par l'INSET d'Angers</p> <p style="text-align: center; color: red;"><b>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</b></p> <p style="text-align: center; color: blue;"><a href="http://www.cnfpt.fr">www.cnfpt.fr</a> - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+</p>

## FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Capitaine SPP</b>  <b>Concours interne</b>  cat A  Direction de la sécurité civile	A déterminer	Tests Avril 2021      Tremplin A 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport soulevant un problème d'organisation rencontré par un SDIS</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Notions fondamentales sur l'environnement territorial</li> <li>■ Connaissances liées au grade de Capitaine de sapeur-pompier</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b> <b>3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</b> <b>Dates et lieux:</b> en fonction de la date du concours et à déterminer en fonction des effectifs →Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b>
<b>Capitaine SPP</b>  <b>Concours externe</b>  cat A  Direction de la sécurité civile	A déterminer	Tests Avril 2021      Tremplin A 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dissertation sur un sujet d'actualité</li> <li>■ Note sur dossier</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Notions fondamentales sur l'environnement territorial</li> <li>■ Connaissances liées au grade de Capitaine de sapeur-pompier</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes - Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b> <b>Dates et lieux:</b> en fonction de la date du concours et à déterminer en fonction des effectifs →Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b>
<b>Commandant SPP</b>  <b>Examen avancement de grade</b>  cat A  Direction de la sécurité civile	A déterminer	Tests Avril 2021      Tremplin A 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<i>Ouvert aux capitaines qui justifient, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, d'une durée de 3 ans de services effectifs dans leur grade et ayant atteint le 4<sup>e</sup> échelon depuis au moins un an.</i>  <b>Méthodologie et entraînements aux épreuves d'admission :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questionnaire à réponses courtes et ouvertes</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes - Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b> <b>Dates et lieux:</b> en fonction de la date du concours et à déterminer en fonction des effectifs →Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b>

# FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Lieutenant SPP 1<sup>e</sup> classe</b>  <b>Concours interne / externe</b>  CAT B  Direction de la sécurité civile	A déterminer	Tests : Avril 2021       Tremplin B 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<p><u>Formation distance/présentiel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note administrative (interne) / Note de synthèse (externe)</li> <li>■ QCM</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Environnement territorial</li> <li>■ Connaissances liées aux épreuves</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b>  <b>3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction de la date du concours  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>
<b>Lieutenant SPP 1<sup>e</sup> classe</b>  <b>Examen Avancement de grade</b>  cat B  Direction de la sécurité civile	A déterminer	Tests : Avril 2021       Tremplin B 2 <sup>nd</sup> semestre 2021	<p><i>Ouvert aux lieutenants de 2<sup>e</sup>me classe justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, d'un an au moins dans le 4<sup>e</sup>me échelon et de trois ans de services effectifs dans ce grade.</i></p> <p><u>Formation distance/présentiel :</u></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note administrative à partir d'un dossier sur cas concret comportant des propositions</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Environnement territorial</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b>  <b>3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction de la date de l'examen  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>

# FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Lieutenant SPP hors classe</b></p> <p><b>Examen Avancement de grade</b></p> <p>cat B</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Tests Avril 2021</p>    <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Ouvert aux lieutenants de 1<sup>ère</sup> classe justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau annuel d'avancement, d'au moins un an dans le 5<sup>e</sup> échelon et d'au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade.</i></p> <p><b><u>Formation distance/présentiel</u></b></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note administrative sur cas concret professionnel comportant des propositions</li> <li>■ Entretien</li> <li>■ Environnement territorial</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b>  <b>3 journées de regroupement + 15 jours de formation à distance</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction des dates de l'examen  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>
<p><b>Lieutenant SPP 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Concours interne</b></p> <p>CAT B</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Tests Avril 2021</p>    <p>Tremplin B 2<sup>nd</sup> semestre 2021</p>	<p><b><u>Formation distance/présentiel</u></b></p> <p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note administrative à partir d'un dossier sur un cas concret professionnel</li> <li>■ QCM</li> <li>■ Entretien</li> <li>■ Apports de connaissances liées à l'environnement territorial et au grade de lieutenant (mises à disposition de ressources en ligne)</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b>  <b>3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction de la date du concours  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b></p>

# FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Lieutenant SPP 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen - Promotion interne</b></p> <p>CAT B</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p><b>EN VOIE DE DISPARITION ARTICLE 26 DU DECRET N°2012- 522 DU 20 AVRIL 2012 FIN DES MESURES TRANSITOIRES AU 1<sup>IER</sup> MAI 2019</b></p>	<p><b>Pas de test</b></p>	<p><i>Ouvert aux adjudants SPP occupant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle la sélection par cette voie est organisée, l'emploi de chef de groupe, de chef de salle, de chef de service ou de chef de centre d'incendie et de secours ainsi que ceux admis aux concours professionnels d'accès au grade de sergent de SPP organisés jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002, justifiant d'au moins 10 ans de services effectifs en qualité de sous-officiers au 31 janvier 2012.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport sur un cas concret opérationnel</li> <li>■ Entretien</li> <li>■ Apports de connaissances liées à l'environnement territorial et au grade de lieutenant (mises à disposition de ressources en ligne)</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b>  <b>3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction de la date de l'examen  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p>
<p><b>Sergent SPP</b></p> <p><b>Concours interne</b></p> <p>cat. C</p> <p>SDIS</p>	<p><b>A déterminer</b></p>	<p><b>Test C français</b> Avril 2022</p> <p style="margin-top: 20px;">Tremplin C 2<sup>nd</sup> semestre 2022</p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un compte-rendu</li> <li>■ QCM</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Apports de connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b>  <b>3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction des dates du concours  <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b></p>



# FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Sergent SPP</b>  <b>Examen avancement de grade</b>  cat.C  SDIS	<b>A déterminer</b>	<b>Pas de tests</b>	<b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Apports de connaissances</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b> <b>Dates :</b> en fonction des dates de l'examen <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs  → Délai d'inscription : <b>à déterminer</b>
<b>Caporal SPP</b>  <b>Concours externe</b> niveau V  cat. C  SDIS	<b>A déterminer</b>	<b>Tests français et maths :</b> <b>A déterminer</b>   Tremplin C A déterminer	<b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dictée</li> <li>■ Mathématiques</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Apports de connaissances</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b> <b>Dates :</b> en fonction des dates du concours <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs  → Délai d'inscription : <b>à déterminer</b>
<b>Caporal SPP</b>  <b>Examen avancement de grade</b>  cat. C  SDIS	<b>A déterminer</b>	<b>Test français :</b> <b>A déterminer</b>   Tremplin C A déterminer	<b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questions à réponses ouvertes et courtes</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Apports de connaissances environnement territorial</li> <li>■ Apports de connaissances métiers</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b> <b>Dates :</b> en fonction des dates de l'examen <b>Lieux :</b> en fonction des effectifs  → Délai d'inscription : <b>à déterminer</b>

# FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Médecin SPP</b></p> <p>Concours externe</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p><b>A déterminer</b></p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction des dates du concours</p> <p><b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>à déterminer</b></p>
<p><b>Pharmacien SPP</b></p> <p>Concours externe</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p><b>A déterminer</b></p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction des dates du concours</p> <p><b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>à déterminer</b></p>
<p><b>Cadres de santé SPP</b></p> <p>Concours interne</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p><b>A déterminer</b></p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction des dates du concours</p> <p><b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>à déterminer</b></p>

# FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS



CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Cadres de santé SPP</b></p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p><b>A déterminer</b></p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>et</li> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction des dates du concours</p> <p><b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>à déterminer</b></p>
<p><b>Infirmier SPP</b></p> <p>Concours externe</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p><b>A déterminer</b></p>	<p><b>Pas de tests</b></p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>et</li> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <p><b>Dates :</b> en fonction des dates du concours</p> <p><b>Lieux :</b> en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>à déterminer</b></p>

# FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Conseiller principal des APS</b></p> <p><b>Examen Avancement grade</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Avril 2024 (à confirmer)</p>	<p><b>Tests</b></p> <p>Novembre 2022 (à confirmer)</p> <p>Tremplin A 1<sup>er</sup> semestre 2023 (à confirmer)</p>	<p><i>Conseillers qui justifient au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ayant atteint le 5<sup>ème</sup> échelon du grade de conseiller.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un compte-rendu</li> <li>■ Rédaction d'une note</li> <li>■ Entraînement avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 10 jours environ de présentiel / 10 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> de septembre 2022 à avril 2023</p> <p><b>Lieux :</b> Regroupement national</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2022 (à confirmer)</b></p>
<p><b>Conseiller des APS</b></p> <p><b>Concours interne/externe</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Janvier 2022</p>	<p><b>Tests</b></p> <p>Novembre 2020</p> <p>Tremplin A 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'un rapport avec solutions opérationnelles (interne)</li> <li>■ Réponses à des questions (externe)</li> <li>■ Note de synthèse (externe)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 9 jours environ de présentiel / 8 à 9 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> de septembre 2021 à janvier 2022r</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concours interne : DXP1C 006</b></li> <li>- <b>Concours externe : DXP1D 004</b></li> </ul>



# FILIERE SPORTIVE


CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Educateur des APS</b></p> <p><b>Concours interne/ externe/ 3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT B <b><u>1<sup>ER</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>Janvier 2022</p>	<p><b>Tests</b> Novembre 2020</p> <p>Tremplin B 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	<p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note portant sur l'organisation des APS (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>■ Réponses à des questions à partir d'un dossier (externe)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Interne et 3<sup>vo</sup></b> : 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</li> <li>▪ <b>Externe</b> : 7 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</li> </ul> <p><b>Dates</b> : septembre/octobre 2021 à janvier 2022 <b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai s'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concours interne et 3<sup>ème</sup> voie : DXP3P 00J</b></li> <li>- <b>Concours externe : DXP3Q 00H</b></li> </ul>
<p><b>Educateur des APS</b></p> <p><b>Examen Promotion interne</b></p> <p>CAT B <b><u>1<sup>ER</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>Janvier 2022</p>	<p><b>Tests</b> Novembre 2020</p> <p>Tremplin B 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des opérateurs des APS, titulaires des grades d'opérateur qualifié ou d'opérateur principal, comptant au moins 8 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des APS.</i></p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note portant sur l'organisation des APS</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 8 jours environ de présentiel / 7.5 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates</b> : septembre/octobre 2021 à janvier 2022 <b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement : DXP1T 00G</b></p>

## FILIERE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Educateur des APS principal de 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Concours interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT B <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Janvier 2022</p>	<p><b>Tests</b> Novembre 2020</p>	<p><b>Concours interne</b> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.</p> <p><b>Concours externe</b> : ouvert aux titulaires de l'un des diplômes professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau III, délivré dans le domaine des activités physiques et sportives mentionnées par le code du sport ou d'une qualification reconnue comme équivalente.</p> <p><b>3<sup>e</sup> concours</b> : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Réponses à des questions portant sur l'organisation des APS dans les collectivités (interne et 3<sup>e</sup> voie)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Interne et 3<sup>e</sup> voie</b> : 11 jours de présentiel / 10 jours distanciel</li> <li>▪ <b>Externe</b> : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</li> </ul> <p><b>Dates</b> : septembre/octobre 2021 à janvier 2022 <b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai s'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concours interne et 3<sup>e</sup>me voie : DXP2Z 00J</b></li> <li>- <b>Concours externe : DXP3O 00i</b></li> </ul>
		<p>Tremplin B 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	



## FILIERE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Educateur des APS principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen Promotion interne</b></p> <p>CAT B <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p> 	Janvier 2022	<p><b>Tests</b> Novembre 2020</p> <p>Tremplin B 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des opérateurs des APS, titulaires des grades d'opérateur qualifié et d'opérateur principal, comptant au moins 10 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des APS.</i></p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rédaction d'une note assortie de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</b>  <b>Dates :</b> de septembre/octobre 2021 à janvier 2022  <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement : DXP1U 00H</b></p>
<p><b>Educateur des APS principal 2<sup>e</sup> classe</b></p> <p><b>Examen Avancement grade</b></p> <p>CAT B <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	Janvier 2023	<p><b>Tests</b> Novembre 2021 (à confirmer)</p> <p>Tremplin B 1<sup>er</sup> semestre 2022 (à confirmer)</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4<sup>e</sup> échelon d'éducateur territorial des APS et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journée en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours environ de présentiel / 7,5 jours environ distanciel</b>  <b>Dates :</b> septembre/octobre 2022 à janvier 2023  <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p> <p><b>(Inscriptions pour la préparation au concours de janvier 2021 clôturées)</b></p>

## FILIERE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Educateur des APS principal 1e classe</b></p> <p><b>Examen Avancement grade</b></p> <p>CAT B <b><u>3E GRADE</u></b></p> <p>Centre de gestion</p>	Janvier 2023	<p><b>Tests</b> Novembre 2021 (à confirmer)</p> <p>Tremplin B 1<sup>er</sup> semestre 2022 (à confirmer)</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5<sup>e</sup> échelon du deuxième grade et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li><b>et</b></li> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours environ de présentiel / 7,5 jours environ distanciel</b>  <b>Dates : septembre/octobre 2022 à janvier 2023</b>  <b>Lieux : à déterminer selon les effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p> <p><b>(Inscriptions pour la préparation au concours de janvier 2021 clôturées)</b></p>
<p><b>Opérateur territorial des APS qualifié</b></p> <p><b>Concours externe</b></p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	non déterminée	<p><b>Tests</b></p> <p>Tremplin C A déterminer</p>	<p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questionnaire à choix multiples relatif à la connaissance de la réglementation sportive et de l'organisation du sport dans les collectivités territoriales</li> <li>■ Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier relatif à un évènement ou à un incident ayant eu lieu sur un équipement d'activités physiques et sportives fréquenté par différents publics et recevant ou non des spectateurs</li> <li>■ Environnement territorial</li> <li>■ Hygiène et sécurité</li> <li>■ Entraînement à l'oral</li> </ul> <p><b>Durée : à déterminer</b>  <b>Dates : en fonction de la date du concours</b>  <b>Lieu : en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>en attente</b></p>




# FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Ingénieur en chef</b> <b>Concours interne</b> CAT A <b>CNFPT</b>	Septembre 2021	<b>Test de sélection</b> - Analyse et synthèse de documents (durée : 2h30) - Positionnement en culture générale et territoriale (durée : 2h30)  Questionnaire de motivation  Tests : jeudi 8 octobre 2020r	<b>Dispositif national de préparation comportant :</b> . 1 regroupement initial de 2 jours, 2 regroupements méthodologiques de 4 jours, un regroupement de 5 jours et un dispositif à distance équivalant à un regroupement. Chaque regroupement se compose d'un temps animé par des intervenants et d'un concours blanc pour chaque épreuve. . un dispositif de tutorat à distance accompagne les stagiaires entre les regroupements . des entraînements aux épreuves orales - 4 jours pour les admissibles  <b>Durée : 19 jours en présentiel + 4 jours de formation à distance</b> <b>Dates :</b> De février à juillet 2020 <b>Lieu :</b> à déterminer <b>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</b> <a href="http://www.cnfpt.fr">www.cnfpt.fr</a> - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+  <b>Inscription à la préparation du concours interne (concours de 2021) :</b> <b>du 22 juin 2020 au 7 septembre 2020</b> <b>Bulletin d'inscription</b> à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique <b>préparation aux concours A+</b>
<b>Ingénieur en chef</b> <b>Examen</b> CAT A <b>CNFPT</b>	A fixer	<b>Pas de tests</b>	<i>Ouvert 1) aux membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux comptant quatre ans de services effectifs dans un grade d'avancement. Sont également pris en compte les services accomplis par ces fonctionnaires, détachés dans un ou plusieurs des emplois (se reporter au décret) ; 2) aux membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux comptant au moins six ans de services effectifs en position de détachement dans un ou plusieurs emplois fonctionnels (se reporter au décret).</i>  <b>Méthodologie et entraînement à l'épreuve de :</b> ■ Entretien avec le jury  <b>Pas de préparation à l'épreuve d'admissibilité : examen du dossier du candidat</b>  <b>Durée : 3 jours</b> <b>Dates :</b> en fonction de la date de l'examen <b>Lieu :</b> INSET de Montpellier et Dunkerque  <b>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</b> <a href="http://www.cnfpt.fr">www.cnfpt.fr</a> - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+

## FILIERE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Ingénieur</b>  <b>Concours interne</b>  CAT A  Centre de gestion	Juin 2023	<b>Tests</b> Avril 2021          Tremplin A en expression écrite : 2 <sup>nd</sup> semestre 2021 Tremplin en Maths et physiques : 1er semestre 2022	<b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Maths et physique appliquées</li> <li>■ Rédaction d'une note sur la spécialité</li> <li>■ Etablissement d'un projet ou étude</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> et <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</b> <b>Dates :</b> janvier à juin 2023 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs, dispositif organisé en inter-délégations  → Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2021</b>  <b>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours interne de juin 2021)</b>
<b>Ingénieur</b>  <b>Concours externe</b>  CAT A  Centre de gestion	Juin 2023	<b>Tests</b> Avril 2022          Tremplin A en expression écrite : 2 <sup>nd</sup> semestre 2022	<b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note avec proposition</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> et <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours en présentiel / 8,5 jours distanciel</b> <b>Dates :</b> janvier à juin 2023 <b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs  → Délai d'inscription : <b>du 2 janvier au 15 février 2022</b>  <b>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours externe de juin 2021)</b>

# FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Ingénieur</b></p> <p>Examen Promotion interne</p> <p><b>Alinéa 1 et Alinéa 2</b></p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>Juin 2022</p>	<p><b>Tests</b></p> <p><b>Novembre 2020</b> (pour le 1<sup>er</sup> alinéa)</p> <p>Tremplin A 1<sup>er</sup> semestre 2021 (pour le 1<sup>er</sup> alinéa)</p>	<p><i><b>Alinéa 1</b> : . Ouvert aux membres du cadre d'emplois des techniciens territoriaux justifiant de 8 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois technique de catégorie B.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note avec proposition</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> <li>■ Etablissement d'un projet par spécialité</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 10 jours de présentiel / 11 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> décembre 2021 à juin 2022</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p><i><b>Alinéa 2</b> : . Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux qui, seuls de leur grade, dirigent depuis au moins 2 ans la totalité des services techniques des communes ou des EPCI de moins de 20 000 habitants dans lesquelles il n'existe pas de membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.</i></p> <p><b>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 5 jours environ de présentiel / 5.5 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> décembre 2021 à juin 2022</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Codes de recensement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen Alinéa 1 : <b>DXP3R 00A</b></li> <li>- Examen Alinéa 2 : <b>DXP14 00Z</b></li> </ul>



# FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Technicien principal 2<sup>e</sup> classe</b>  <b>Concours externe/interne/3<sup>e</sup> voie</b>  CAT B <u><b>2<sup>E</sup> GRADE</b></u>  Centre de gestion	Avril 2022	<b>Tests</b> Novembre 2020          Tremplin B 1 <sup>e</sup> semestre 2021	<p><b><u>Concours interne</u></b> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.</p> <p><b><u>Concours externe</u></b> : ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant 2 années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret 2007-196 du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes.</p> <p><b><u>3<sup>e</sup> concours</u></b> : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p><b>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport technique sur la spécialité assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Etude de cas portant sur la spécialité (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</b>  <b>9 jours environ de présentiel et 7.5 jours environ distanciel (externe)</b>  <b>11 jours environ de présentiel et 10 jours environ distanciel (interne et 3<sup>ème</sup> voie)</b></p> <p><b>Dates</b> : novembre/décembre 2021 à avril 2022  <b>Lieux</b> : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Codes de recensement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Concours interne et 3<sup>ème</sup> voie : DXP3S 00G</b></li> <li>- <b>Concours externe : DXP3T 00G</b></li> </ul> <p><b>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours d'avril 2020 dont les épreuves ont été reportées en avril 2021)</b></p>



## FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Technicien principal 2<sup>e</sup> classe</b> <b>Examen Promotion interne</b>  CAT B <u><b>2<sup>E</sup> GRADE</b></u>  Centre de gestion	Avril 2023	Test Novembre 2021    Tremplin B 1 <sup>er</sup> semestre 2022	<p><b><u>Examen par voie de promotion interne</u></b> ouvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux fonctionnaires du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux qui comptent 8 ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique ;</li> <li>• aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux titulaires du grade d'adjoint technique principal de 1<sup>o</sup> classe ou d'adjoint technique principal de 2<sup>o</sup> classe comptant au moins 10 ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique ;</li> <li>• aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement titulaires du grade d'adjoint technique principal de 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement ou d'adjoint technique principal de 2<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement comptant au moins 10 ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.</li> </ul> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport technique assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours environ de présentiel / 7.5 jours environ distanciel</b>  <b>Dates : novembre/décembre 2022 à avril 2023</b>  <b>Lieux : à déterminer selon les effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b>  <b>(Inscriptions clôturées pour la préparation à l'examen de 2021)</b></p>

# FILIÈRE TECHNIQUE



CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<b>Technicien principal 2<sup>e</sup> classe</b>  <b>Examen Avancement de grade</b>  CAT B <b><u>2<sup>e</sup> GRADE</u></b>  Centre de gestion	Avril 2023	Test Novembre 2021          Tremplin B 1 <sup>er</sup> semestre 2022	<p><b><u>Examen par voie d'avancement de grade</u></b> ouvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4<sup>e</sup> échelon de technicien et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</li> </ul> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport technique assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours environ de présentiel / 7.5 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> novembre/décembre 2022 à avril 2023</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p> <p><b>(Inscriptions clôturées pour la préparation à l'examen de 2021)</b></p>
<b>Technicien principal 1<sup>e</sup> classe</b>  <b>Examen Avancement grade</b>  CAT B <b><u>3<sup>e</sup> GRADE</u></b>  Centre de gestion	Avril 2023	Test Novembre 2021          Tremplin B 1 <sup>er</sup> semestre 2022	<p>Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5<sup>e</sup> échelon de technicien principal de 2<sup>e</sup> classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</p> <p><b>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport technique assorti de propositions opérationnelles</li> <li>■ Entretien avec le jury</li> </ul> <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances</li> </ul> <p><b>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - 9 jours environ de présentiel / 7.5 jours environ distanciel</b></p> <p><b>Dates :</b> novembre/décembre 2022 à avril 2023</p> <p><b>Lieux :</b> à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b></p> <p><b>(Inscriptions clôturées pour la préparation à l'examen de 2021)</b></p>

# FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Agent de maîtrise territorial</b></p> <p><b>Concours interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p> <p style="border: 1px dashed black; padding: 2px; display: inline-block;">Décret n°2018-152 du 1<sup>er</sup> mars 2018</p>	Janvier 2023	<p>Tests</p> <p>Novembre 2021</p> <p>Tremplin C</p> <p>1<sup>er</sup> semestre 2022</p>	<p><b>Concours interne</b> : justifier au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de 3 années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C ou dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.</p> <p><b>Concours externe</b> : être titulaire de deux titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au moins au niveau V.</p> <p><b>3<sup>e</sup> concours</b> : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances - Pas de préparation aux options :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Français et maths - en lien avec les épreuves de résolution d'un cas et de questions à réponses courtes - 10 jours</li> <li>■ Mathématiques - 3 jours (externe)</li> <li>■ Santé et sécurité au travail - 2 jours</li> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> <li>■ Entretien avec le jury - 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 13 à 16 jours</b> en fonction du concours  <b>Dates</b> : septembre/octobre 2022 à janvier 2023  <b>Lieux</b> : à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b>  <b>(Inscriptions clôturées pour la préparation au concours de 2021)</b></p>
<p><b>Agent de maîtrise territorial</b></p> <p><b>Examen Promotion interne</b></p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p> <p style="border: 1px dashed black; padding: 2px; display: inline-block;">Décret n°2018-152 du 1<sup>er</sup> mars 2018</p>	Janvier 2023	<p>Tests</p> <p>novembre 2021</p> <p>Tremplin C</p> <p>1<sup>er</sup> semestre 2022</p>	<p>Ouverts aux adjoints techniques territoriaux ou aux adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement comptant au moins 7 ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques ou les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins 7 ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois et admis à un examen professionnel.</p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Résolution d'un cas portant sur les missions des agents de maîtrise et sur l'encadrement - 4 jours</li> <li>■ Santé et sécurité au travail - 2 jours</li> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> <li>■ Entretien avec le jury - 2 jours</li> </ul> <p><b>Durée : 10 jours</b>  <b>Dates</b> : septembre/octobre 2022 à janvier 2023  <b>Lieux</b> : à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2021</b>  <b>(Inscriptions clôturées pour la préparation au concours de 2021)</b></p>

**FILIÈRE TECHNIQUE**



CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe</b></p> <p><b>Concours : interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>  <p style="border: 1px dashed black; padding: 2px; display: inline-block;">Décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016</p>	Janvier 2022	<p><b>Tests</b></p> <p>Novembre 2020</p> <p>français, maths et raisonnement logique</p> <p>Tremplin C 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	<p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Français / maths - en lien avec l'épreuve de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou à compléter - 6 jours</li> <li>■ Santé et sécurité au travail - 2 jours</li> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> <li>■ Entretien avec le jury - 2 jours</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Pas de préparation aux spécialités et options</u></b></p> <p><b>Durée totale : 12 jours</b>  <b>Dates :</b> Octobre 2021 à janvier 2022  <b>Lieux :</b> à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement : DCVLQ 001</b></p>
<p><b>Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe</b></p> <p><b>Examen Avancement de grade</b></p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p>  <p style="border: 1px dashed black; padding: 2px; display: inline-block;">Décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016</p>	Janvier 2022	<p><b>Test</b></p> <p>Novembre 2020</p> <p>français, maths et raisonnement logique</p> <p>Tremplin C 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	<p><i>Adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4<sup>e</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C.</i></p> <p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Français et maths – en lien avec l'épreuve écrite à caractère professionnel de <b>3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux</b>, portant sur la spécialité - 6 jours</li> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> <li>■ Santé et sécurité au travail - 2 jours</li> <li>■ Epreuve pratique dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées - 2 jours</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Pas de préparation aux spécialités et options</u></b></p> <p><b>Durée totale : 12 jours</b>  <b>Dates :</b> Octobre 2021 à janvier 2022  <b>Lieux :</b> à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b></p> <p><b>Code de recensement : DCVLS 001</b></p>

## FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p><b>Adjoint technique Principal 2e classe des établissements d'enseignement</b></p> <p><b>Concours interne/externe/3<sup>e</sup> voie</b></p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Novembre 2021</p>	<p><b>Tests</b> Novembre 2020</p> <p>français, maths et raisonnement logique</p> <p>Tremplin C 1<sup>er</sup> semestre 2021</p>	<p><b>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Français et maths - <i>en lien avec les épreuves de résolution d'un cas pratique et de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou à compléter</i> - 10 jours</li> <li>■ Santé et sécurité au travail - 2 jours</li> <li>■ Environnement territorial - 2 jours</li> <li>■ Entretien avec le jury - 2 jours</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Pas de préparation à la spécialité</u></b></p> <p><b>Durée totale : 16 jours</b>  <b>Dates : de juin 2021 à novembre 2021</b>  <b>lieu : à déterminer en fonction des effectifs</b></p> <p>→ Délai d'inscription : <b>du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020</b>  <b>Code de recensement : DCVLT 001</b></p>

